

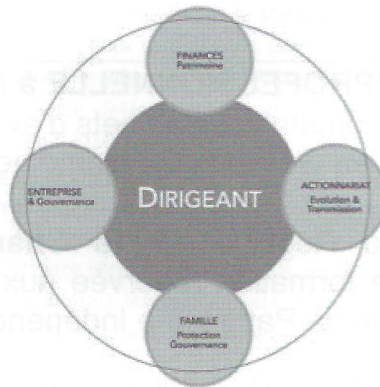
EXPERTISE

Holding, gouvernance et actionnariat

Avec les effets bénéfiques du dispositif DUTREIL, il y a de plus en plus de transmissions familiales. Elles sont néanmoins insuffisamment préparées car les dirigeants utilisent les outils juridiques et fiscaux avant de voir la finalité : pérenniser l'entreprise, y compris par son actionnariat.

Les hommes et les femmes du droit et du chiffre maîtrisent parfaitement la relation avec l'entreprise, mais qui serait le conseil de la famille ? Cette approche nécessite une vision globale ainsi que le reprend le schéma ci-dessous. Celui-ci a deux dimensions : la dimension entreprise (entreprise, gouvernance, actionnariat, transmission) et la dimension privée (finances, patrimoine, protection, gouvernance). Ces deux dimensions sont liées car elles concernent le dirigeant d'entreprise.

Les meilleures pratiques en matière de conseil peuvent être triples : intégrer des schémas de gouvernance (entreprise et/ou familiale), faire appel à un administrateur indépendant, et renforcer le rôle des holdings (animatrices ou non). Les holdings sont très souvent des outils pour gérer la dette de reprise, les dividendes et/ou la transmission aux enfants. A l'instar des anglosaxons, leurs méthodes peuvent être appliquées en France :



- 1 La holding comme rôle central de la famille. Il s'agit de la considérer comme un fonds d'investissement privé (à faire valoriser chaque année par un expert-comptable). Elle aura un rôle animateur plus important des participations et de la stratégie familiale.
- 2 Préparer la holding au-delà de la transmission : l'organisation du pouvoir, des décisions collectives, de la stratégie, des ressources qu'elle dégage à affecter à ses actionnaires. La holding est une JV entre générations.
- 3 Apprendre et construire les rôles de propriété, de co-propriété et de partage des actifs (et

aussi... du passif). Ceci en lien avec le géogramme familial et les pactes d'actionnaires.

- 4 La holding comme outil de liquidité pour financer les projets, comme rôle central de distribution des dividendes, de constitution d'une trésorerie « transmissive » et d'un « trésor de guerre ».
- 5 Outil de remploi professionnel pour installer les enfants (projets individuels ou collectifs).
- 6 Une base pour diffuser des valeurs de travail, d'entrepreneuriat, d'éducation, mais aussi de mécénat, de philanthropie.

Nous avons alors un schéma idéal et opérationnel : un actionnariat piloté par une bonne gouvernance, dans une structure juridique adaptée et optimisée, dans laquelle les experts-comptables ont un rôle clef à jouer : faire vivre les holdings dans un rôle plus fort, plus large, plus « familial ». Finadoc-Actionnal peut aider les experts-comptables en ce sens grâce à notre méthode globale. ■

Francois Almaleh

www.finadoc-actionnal.com
03 66 72 10 81



Votre interlocuteur privilégié pour la protection de votre entreprise depuis 1985 !



- > Spécialiste de la responsabilité civile d'entreprise
- > Protection de l'outil de travail
- > Assurance des biens immobiliers
- > Assurance flotte de véhicules
- > Responsabilité civile des mandataires sociaux

Santé / Retraite / Prévoyance / Bris de machine / Engins

Pour tout renseignement : 03 20 28 85 11

Fax : 03 20 68 27 26 - Email : lhubert@agence.generalif.fr

Agence générale d'assurances depuis 1985 - Garantie RCP & financière auprès de CGPA PARIS
sous le n°35976 - ORIAS n°07005916